



INNOVATION, FORMATION

Nouvelle convention de partenariat entre l'UPEC et Grand-Orly Seine Bièvre

Le 13 janvier 2020, l'Université Paris-Est Créteil et l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre ont signé une nouvelle convention de partenariat. Courant jusqu'en 2022, elle permettra de poursuivre la dynamique enclenchée depuis 2015, notamment sur les questions d'emploi, de formation et d'entrepreneuriat, de recherche et innovation, et de développement territorial.

Publié le 20 décembre 2019

La signature de la nouvelle convention entre l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et Grand-Orly Seine Bièvre a eu lieu le 13 janvier 2020, à 12h, au siège du Grand-Orly Seine Bièvre (bâtiment Askia, 11 avenue Henri Farman à Orly). Il s'agit de la 3^e convention signée depuis 2015 entre les 2 entités. Elle s'étend sur 3 ans, de septembre 2019 à août 2022. Elle permet de prolonger le partenariat fort qui unit l'UPEC et le territoire Grand-Orly Seine Bièvre sur des domaines essentiels : **l'accueil, la formation, la vie étudiante et l'accompagnement à la réussite des populations d'une part, le soutien, le développement et la valorisation de la recherche et de l'innovation d'autre part, et enfin l'appui à la dynamique de développement économique et d'entrepreneuriat sur le territoire.**



« Avec cette nouvelle convention, nous répondons clairement à des besoins de la population. Il s'agit d'assurer une réelle continuité entre la formation et le développement économique sur le territoire », commente Gilles Bailleux, Chef de Mission Innovation, Filières, et Enseignement supérieur pour Grand-Orly Seine Bièvre.

L'UPEC et Grand-Orly Seine Bièvre ont une vision partagée de l'avenir. Tant sur la nécessité d'un dispositif de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences qui permettra de développer des formations adaptées aux besoins en compétences sur le territoire, à l'instar du récent DUT Gestion des Entreprises et des Administrations implanté sur le domaine Chérioux (Vitry-sur-Seine), que sur des participations aux clusters et autres réseaux et initiatives professionnels locaux. Des collaborations qui devraient particulièrement profiter au « Territoire d'industrie » qu'est le Grand-Orly Seine Bièvre, et à ses secteurs d'activité stratégiques :

- › Santé - bien-être - autonomie
- › Numérique et innovations technologiques
- › Ville durable - environnement - transition énergétique et écologique.

À noter, le 13 janvier 2020, après la signature de la nouvelle convention, 3 projets de recherche symboliques du partenariat entre l'UPEC et Grand-Orly Seine Bièvre ont été présentés :

- › Un projet développé sur le territoire par l'UPEC avec la Fédération Française des Diabétiques concernant l'identification de leviers de communication efficace pour la prévention du diabète.
- › Un projet mené par l'Institut de chimie et des matériaux Paris-Est avec le SIAAP et un laboratoire de Génie chimique toulousain qui prévoit de développer la production d'hydrogène à partir de l'urée.
- › Un projet mené par le Laboratoire Images, Signaux et Systèmes Intelligents de l'UPEC avec le groupe ADP autour de l'intelligence artificielle, l'internet des objets et la robotique pour la gestion des aéroports et de leur flux de voyageurs.

Renouvellement de la convention de partenariat entre le territoire et l'UPEC





GRAND
-ORLY
SEINE
BIÈVRE

Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman

BP 748

94 398 ORLY AÉROGARE CEDEX

☎ 01 78 18 22 22